santé famille retraite services

CAISSE de MSA :

NOTIFICATION A LA MSA DU VERSEMENT DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE "1000 €"

L'article 7 de la loi n°2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat permet aux employeurs notamment agricoles, qui ne sont pas soumis aux obligations au titre de la participation fixées à l'article L.442-1 du Code du travail, de verser à leurs salariés une prime exceptionnelle d'un montant maximum de 1000 euros par salarié, sous certaines conditions.

Pour bénéficier de l'exonération de cotisations, les employeurs concernés sont tenus de notifier à la caisse de MSA dont ils relèvent les sommes versées au titre de cette prime exceptionnelle. Le présent formulaire permet aux employeurs de satisfaire à leur obligation de notification.

Attention : **le versement de la prime exceptionnelle doit être effectué avant le 30 juin 2008 au plus tard.** La notification doit être effectuée avant la date de retour de la déclaration trimestrielle des salaires (DTS) afférente au mois d'activité au titre duquel la prime exceptionnelle est versée au salarié et pour les employeurs qui ont recours au TESA, avant la date de retour du volet bulletin de salaire à adresser à la caisse de MSA (volet B) relatif à la période de paie du salarié au titre de laquelle la prime a été versée.

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR
Nom-Prénom ou dénomination :.....
N° SIRET ou MSA : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

CARACTERISTIQUES DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE		
Montant global versé aux salariés (à préciser dans tous les cas)	€	
Si le montant est uniforme, précisez le montant versé par salarié	€	
Si le montant est modulé par salarié, précisez le ou les critères de modulation retenus (cocher la ou les cases correspondantes) et indiquez les différents montants versés et les effectifs bénéficiaires	☐ Salaire ☐ Qualification ☐ Niveau de classification ☐ Durée du travail ☐ Ancienneté ☐ Durée de présence dans l'entreprise	
Critère(s) de modulation détaillé(s) (1)	Montant versé	Effectif bénéficiaire

(Si le nombre de lignes est insuffisant, veuillez reproduire ce tableau sur papier libre)

(1) Exemple : salariés de moins de 2 ans d'ancienneté - 800 euros - 5 personnes
salariés de plus de 2 ans d'ancienneté - 1000 euros - 15 personnes

Fait à …… Le ……..

Nom de la personne responsable : ……..

Qualité : ……

Téléphone : …….

Signature :